

DECISION 07/26

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Travaux d'entretien – Espaces verts

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la nécessité de signer un contrat pour l'entretien des espaces verts suivants : Talus stade et entrées de ville ; Allées du cimetière du haut et cimetière du bas ; Désherbage des rues,

Considérant la consultation effectuée et les devis reçus,

DECIDE

D'attribuer les travaux d'entretien des Espaces Verts de la commune d'Arbois à Agate Paysages, 11 route de Salins 39380 OUNANS, Association d'insertion, pour un montant de 20 869.20 TTC

Arbois, le 05 mars 2026

La Maire,

Valérie DEPIERRE

